Image not found or type unknown

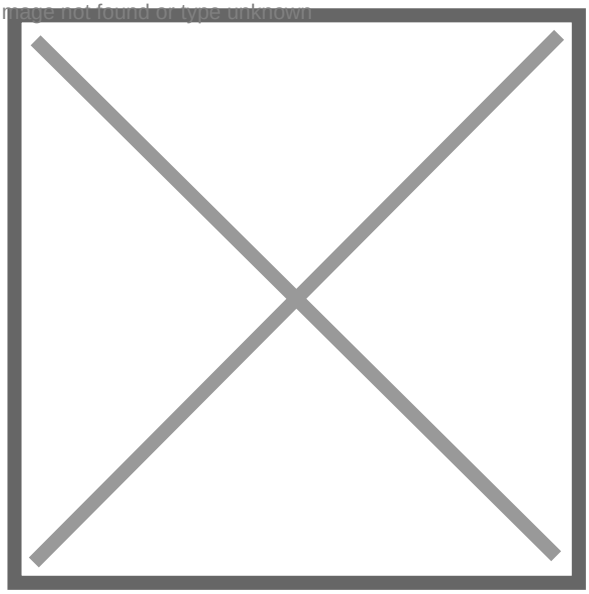

Cambriolage et dénonciation anonyme

Par **Souninou**, le **19/12/2012** à **14:32**

Bonjour,

Je ne sais pas si je suis dans la bonne section du forum et je m'en excuse.

Je vous contacte car j'ai été cambriolé ce weekend. La police a constaté l'effraction et depuis ce jour, je cours dans tous les sens pour récupérer les factures des objets volés pour l'assurance.
Seulement ce matin, sous ma porte était glissé un mot anonyme m'informant de l'identité du voleur et de son adresse. Un voisin l'aurait vu avec ma TV sous le bras et l'aurait donc identifié.

Quelle valeur a cette dénonciation anonyme? Dois je en informer le commissariat? La police est-elle en mesure d'intervenir au domicile du supposé voleur pour vérification? Ou éventuellement le convoquer au commissariat?

Je vous remercie par avance.
Bien à vous,

Par **chaber**, le **20/12/2012** à **06:36**

bonjour

vous n'avez rien à perdre en transmettant aux forces de l'odre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés